

Démarche pour la réalisation d'un projet Traumabase

Doivent suivre cette démarche :

- **Tout projet prévoyant d'inclure les données de 3 centres Traumabase ou plus**
- **Tout projet (même à un ou deux centres) désirant faire figurer le sigle Traumabase dans la shortlist des auteurs**

Etape 1 - Soumission du synopsis

- Rédiger un synopsis concis du projet sur le modèle de la fiche synthétique de projet traumabase
- Exposer clairement les objectifs, l'hypothèse principale et la méthodologie
- Soumettre le synopsis au CS (secrétaire : harroisanatole@yahoo.fr)
- A ce stade, les membres du centre investigateur participant au groupe de travail sont identifiés
- Le CS traumabase évalue le projet, formule des remarques/suggestions et donne son aval pour la réalisation du projet et donc le passage à la deuxième étape
- Ces suggestions sont une aide, une proposition, que les investigateurs prennent la liberté d'intégrer ou pas

Etape 2 – Consultation des centres

- Adresser aux centres concernés par l'étude (peut être tous les centres traumabase ou un sous-groupe selon les objectifs de l'étude) :
 - une demande de mise à disposition et d'utilisation de leurs données pour l'étude
 - **et** une proposition de participation au groupe de travail de l'étude, auquel cas un membre du centre est désigné par le centre pour faire partie du groupe de travail
- Constituer à partir des réponses des centres aux deux questions sus-mentionnées :
 - La liste des centres participant en termes de données
 - La liste des membres du groupe de travail (= « short list » de l'article de l'étude). **A ce stade, les centres ne donnent pas toujours un nom instantanément**
- Soumettre au CS la liste exhaustive des membres du groupe de travail pour aval (à ce stade, le CS juge la représentativité des auteurs) avant extraction

Etape 3 – Extraction des données

- Envoyer la demande par mail aux gestionnaires de la base de données (URC Fernand Widal, APHP)
 - valid.makhlouf@aphp.fr
 - beatrice.horcholle@aphp.fr
- Mettre en copie :
 - sophiehamada@hotmail.com
 - harroisanatole@yahoo.fr
- Faire figurer dans le mail :
 - que l'étude a eu l'aval du CS
 - la liste des centres qui ont donné leur accord pour l'extraction des données
 - la liste des items nécessaires à la réalisation de l'étude
- Le fichier de données sera envoyé en format excel. Le centre investigateur est responsable du fichier de données

Etape 4 - Soumission du manuscrit au CS

- Le groupe de travail soumet une version du manuscrit au CS avant soumission à un journal scientifique. Cette version a dû recevoir l'aval de l'ensemble des membres du groupe de travail
- Mentionner le journal ciblé
- La version du manuscrit présentée au groupe de travail doit inclure :
 - la liste des centres ayant contribué en terme de données
 - la « short list » complète d'auteurs dont l'ordre d'apparition a reçu l'aval des membres du groupe de travail
 - la liste des collaborateurs qui comprend un représentant par centre ayant contribué en terme de données ainsi que les membres du CS
- Le CS traumabase évalue le manuscrit, formule des remarques/suggestions scientifiques et donne son aval pour la soumission. Ces suggestions sont une aide, une proposition, que le groupe de travail prend la liberté d'intégrer ou pas.
- Le CS s'assure que l'authorship et la liste des collaborateurs respectent les règles établies au sein de la Traumabase

Etape 5 - Soumission du manuscrit au journal ciblé

- Le centre investigateur s'assure de faire mentionner le sigle traumabase dans l'authorship
- Le centre investigateur s'assure que les collaborateurs seront mentionnés comme tels dans pubmed